



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A.
Comité Régional du Sport Automobile - Bretagne et Pays de la Loire
Association Sportive de l'A.C.O. BRETAGNE
Ecurie Bretagne



12^{ème} RALLYE NATIONAL
DU PAYS DE LOHEAC
4 et 5 Avril 2009

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Championnat du Comité

Le présent règlement particulier fait référence au règlement standard des Rallyes publié par la Fédération Française du Sport Automobile en Janvier 2009.

Ce règlement particulier complète le règlement standard des Rallyes.

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement : Dès réception du visa de la FFSA

Ouverture des engagements : Lundi 2 Mars 2009

Clôture des engagements : Lundi 23 Mars 2009

Parution du road-book : Dimanche 29 Mars 2009

Date et heure des reconnaissances : Dimanche 29 Mars et le Samedi 4 Avril 2009 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vérification des documents et des voitures : Samedi 4 Avril 2009 de 13h30 à 18h15 (fin des vérifications administratives à 18h00, fin des vérifications techniques à 18h15)

Heure de mise en place du parc de départ (parc fermé n°1) : Samedi 4 Avril 2009 à 17h00

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 4 Avril à 17h30

Publication de la liste des autorisés à prendre le départ et la liste des heures de départ : Samedi 4 Avril 2009 à 19h45

Briefing des pilotes prioritaires et non prioritaires : Samedi 4 Avril 2009 à 19 h 00 Lieu : Structure d'accueil sur le parc concurrent - circuit de Rallycross à Lohéac

Départ de : Lohéac – Samedi 4 Avril 2009 à 20h30 (Voiture Tricolore à 20h00)

1^{ère} Spéciale sur Circuit de Rallycross (3 tours).

Publication des résultats partiels : Tableau d'affichage du circuit de Rallycross

Arrivée à : Lohéac, Dimanche 5 Avril 2009 vers 18h00

Vérification finale : Circuit de Rallycross de Lohéac

Publication des résultats du rallye : Dimanche 5 Avril 2009, ½ heure après l'arrivée de la dernière voiture, tableau d'affichage du circuit de Rallycross

Remise des prix : Dimanche 5 Avril 2009 à 19 h 00 sur le podium ACO – circuit de Rallycross à Lohéac.

ARTICLE 1P ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club de l'Ouest Bretagne, organise les 4 et 5 Avril 2009, le 12^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac.

L'épreuve est organisée avec le concours de l'Ecurie Bretagne, de l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac, des Municipalités et comité des Fêtes de Lohéac, Lieuron, Maure de Bretagne, Pipriac et Guipry.

L'organisateur administratif est (ASA) : AS ACO BRETAGNE (1206)

Elle a reçu le permis d'organiser N°44 en date du 12 février 2009

COMITE D'ORGANISATION

Président : Patrick GERMAIN

Président d'honneur : Pierre TOLLEMER

Vice Président : Yves PLANTARD

Responsable ES1: Joël LECOQ

Responsable ES2 : Pierre DESILLES

Responsable ES3 : Antoine BURON

COMITE d'HONNEUR

Messieurs les Maires : Patrick BERTIN (Lohéac), Gilbert AMOSSE (Lieuron), Michel CHIRON (Maure de Bretagne), Marcel BOUVIER (Pipriac), Bernard BOULAIS (Guipry)

Les comités des Fêtes, représentés par : Yves PLANTARD (Lohéac), Olivier BAZARD (Lieuron), Pierre GESLIN (Maure de Bretagne), Jean Claude LE PAROUX (Pipriac) et Patrick LAVENANT (Guipry)

Secrétariat du Rallye :

31 rue de Bettignies – 35200 Rennes Tel / fax : 02 99 30 61 03 email : rally@ecuriebretagne.net

Adresse d'envoi des engagements

Robert MANACH – 51 bis rue Antoine Joly – 35000 RENNES

Permanence du Rallye

Ecole de Pilotage « Conduire à Lohéac » - circuit de Rallycross 35550 LOHEAC Tel / fax : 02 99 30 61 03

ORGANISATEUR TECHNIQUE

Association Sportive du Rallycross de Lohéac, 31 rue de Bettignies 35200 Rennes

1.1 Officiels

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

PRESIDENT

Michel FRALIN

Licence 1208 - 2149

MEMBRES

Jacky PRUDHOMME

Licence 1106 - 6483

Jean-Jacques PECHON ROSSEL

Licence 1201 - 2527

DIRECTEUR DE COURSE

Marcel NICO

Licence 1201 - 2385

DIRECTEUR ADJOINT PC

Joseph LORRE

Licence 1202 - 10395

ADJOINT A LA DIRECTION DE COURSE

Jean Luc ROUINVY

Licence 1205 - 106723

DIRECTEUR DE COURSE – ES1 Lohéac

Henri BRIGARDIS

Licence 1206 - 20583

DIRECTEUR ADJOINT ES1 Lohéac

Dany BOULAY

Licence 1201 - 2490

DIRECTEUR DE COURSE – ES2 Les Clôtures

Jean Louis MINEUR

Licence 1209 - 29169

DIRECTEUR ADJOINT ES2 Les Clôtures

Joseph GOURDON

Licence 1205 - 8938

DIRECTEUR DE COURSE – ES3 Guipry

Henri BRIGARDIS

Licence 1206 - 20583

DIRECTEUR ADJOINT ES3 Guipry

Dany BOULAY

Licence 1201 - 2490

SECURITE - MEDECIN CHEF

Dr Jean-Yves KERHARO

Licence 1206 - 9147

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Michel DROGUET

Licence 1201 - 2500

Bernard VILLOUX

Licence 1201 - 17458

Alain BRIAND

Licence 1205 - 16160

Jacques TANGUY

Licence 1202 - 72090

CHARGES DES RELATIONS CONCURRENTS

Marcelle NOGUET-MEIGNEN

Licence 1204 - 56117

Jean-Paul OLLITRAULT

Licence 1201 - 6694

RESPONSABLE DES COMMISSAIRES ROUTE

ES1 Lohéac et ES3 Guipry

Dany BOULAY

Licence 1201 - 2490

ES2 Les Clôtures

Joseph GOURDON

Licence 1205 - 8938

RESPONSABLE de la PRESSE

Patrick GERMAIN

Licence 1206 - 42139

SECRETAIRE DU MEETING - Vérifications

Nathalie TOLLEMER

Licence 1206 - 29994

1.2 Eligibilité

Le Rallye du Pays de Lohéac compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes
- Le Championnat du Comité Bretagne - Pays de la Loire
- Le Championnat des AS de l'A.C.O.
- Le Championnat ACO de l'Amicale des Ecuries de l'Ouest

1.3 Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Samedi 4 Avril 2009 de 13 h 30 à 18 h 00 au circuit de Rallycross de Lohéac.

Les vérifications techniques auront lieu le Samedi 4 Avril 2009 de 13 h 45 à 18 h 15 au circuit de Rallycross de Lohéac.

L'entrée en parc fermé n°1 devra se faire entre 17h00 et 19h00.

Les vérifications finales seront effectuées au circuit de Rallycross et au Garage HOCHARD, si démontage, situé à Lohéac Route de Rennes.

Prix de la main d'œuvre : 45 € HT par heure

ARTICLE 2P ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA

3.1 Demande d'Engagement - Inscriptions

- 3.1.5 Toute personne qui désire participer au rallye du Pays de Lohéac doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant

ARTICLE 7P DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11 Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Combinaison blanche
- adjoint de sécurité : chasuble jaune fluo

7.5. 11 **Pénalités :**

ES n° 1 : Nombre de tours du circuit non respecté : Plus mauvais temps + 2 minutes.

Autres Pénalités : conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P PRIX - COUPES

Prix en espèces (cumulables) :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Scratch	400 €	260 €	150 €
Groupe	200 €	130 €	

ANNEXE – ITINERAIRE HORAIRES PREVISIONNEL

		Temps Imparti	Voiture tricolore	Voiture Info.	Voiture 000	Voiture 00	Voiture 0	1 ^{ère} voiture	40 ^{ème} voiture	60 ^{ème} voiture	80 ^{ème} voiture	Voiture Damier
	CH 1		20:00	20:03	20:24	20:26	20:28	20:30	21:09	21:29	21:49	21:50
		00:10										

ES	CH 12		13:46	13:49	14:10	14:12	14:14	14:16	14:55	15:15	15:35	15:36
		00:12										
	CH 13		13:58	14:01	14:22	14:24	14:26	14:28	15:07	15:27	15:47	15:48
		00:03										
	Départ ES 6		14:01	14:04	14:25	14:27	14:29	14:31	15:10	15:30	15:50	15:51
	00:32											
	CH 14		14:33	14:36	14:57	14:59	15:01	15:03	15:42	16:02	16:22	16:23
	00:03											